

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 11

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de bâle



Sandoz absorbe une entreprise américaine

(A.T.S.) Soucieuse de développer ses positions sur le marché des produits pour hôpitaux, la maison « Sandoz inc., à Hanover, aux Etats-Unis, qui est une filiale de Sandoz S.A. à Bâle, s'est rendue acquéreur de la firme américaine J.J. Monaghan, inc., à Denver, dans l'Etat du Colorado.

Cette firme américaine fabrique des appareils permettant un diagnostic et même un traitement des maladies des voies respiratoires. Sa clientèle est formée de médecins et surtout d'hôpitaux. On sait qu'avec l'augmentation de la pollution de l'air, la prévention et la thérapeutique des affections pulmonaires et des voies respiratoires prennent, de nos jours, une importance de plus en plus grande. Dans cette perspective, Monaghan, avec ses quelque cent employés — dont une excellente équipe d'ingénieurs et de techniciens qualifiés — représente pour Sandoz un potentiel de recherche très valable dans un nouveau secteur de son activité.

Félix Moeschlin

(A.T.S.) Félix Moeschlin, né en 1882 à Bâle, a fréquenté les écoles de la cité rhénane avant d'étudier les sciences naturelles aux Universités de Bâle et Zurich. Il s'était spécialisé en géologie mais s'orienta vers le journalisme et la littérature. Sa première œuvre intitulée les « Koe-

nigschmied » et publiée en 1909, narre l'histoire d'une famille paysanne.

Il se fixa ensuite en Suède, dans la province de Dalecarlie, où il épousa une jeune fille de la région, qui était peintre. Attiré par la vie proche de la nature que mènent les paysans suédois, il consacra à ce thème plusieurs romans, tels « L'été heureux » (1920) et « Révolution du cœur » (1925).

Pendant la première guerre mondiale, Félix Moeschlin rentre en Suisse. Il publie en 1922 « Le sergent Voegeli » et se consacre au journalisme, écrivant notamment dans la « Nationalzeitung » de Bâle. De 1941 à 1947, il est membre du conseil national où il siège dans les rangs de l'alliance des indépendants. Il milite tout particulièrement pour les problèmes ruraux et sociaux.

Après une série de voyages qui le conduisent tout particulièrement au Brésil et aux Etats-Unis, il publie « Barbares et romains » en 1931, et « Le beau fersen » en 1937, roman qui se déroule au temps de la Révolution française, a été traduit en 8 langues ; une autre œuvre de la même veine s'intitule « Le grand amour de Marie-Antoinette ». Le Saint-Gothard lui a inspiré un long roman documentaire « Nous perçons le Saint-Gothard ». En 1958 paraît « Demain le soleil se lève » qui est une vision de notre époque consacrée tout particulièrement à la disparition des sources d'énergie traditionnelles supplantées par les centrales atomiques.

Félix Moeschlin était président d'honneur de la société suisse

des écrivains, qu'il avait d'ailleurs dirigée pendant un certain temps. L'Université de Zurich lui avait conféré le titre de docteur honoris causa.

Il vient de s'éteindre, le 4 octobre 1969, dans une clinique bâloise, à l'âge de 81 ans.



canton de berne

Ventes aux enchères

Berne, où se tient chaque année la foire suisse d'art et d'antiquités ainsi que d'importantes ventes aux enchères internationales est connue parmi les experts comme centre de commerce d'art et d'antiquités. Du 12 au 26 novembre et le 12 décembre par exemple, se tiendront d'importantes ventes aux enchères à la Galerie Jürg Stuker où seront vendus entre autres des bijoux précieux, une collection asiatique, des œuvres d'art de la Russie, une collection de peintures, etc.

Dies academicus

Le Dies academicus de l'Université de Berne se tiendra cette année les 21 et 22 novembre. La nouvelle forme introduite l'année dernière prévoit à l'Université le 21 novembre, une discussion entre les étudiants et les professeurs, et le 22 novembre au Casino, la célébration traditionnelle.

Musée des arts et métiers : Exposition de l'artisanat bernois

L'artisanat bernois présentera du 22 novembre au 24 décembre à nouveau, une riche collection

d'objets travaillés en argile, verre, textile, bois et métaux et l'un comme l'autre achevé avec beaucoup de soin et abandon.

Marché aux oignons

Ce marché traditionnel datant du 15^e siècle, se tiendra cette année le 24 novembre. Le matin est destiné à la visite du marché et à l'emplette d'oignons et d'autres légumes en prévision de l'hiver. Vers le soir, la jeunesse de n'importe quel âge s'amuse au corso de confettis au entre de la ville. Le marché est également le moment de goûter les différentes spécialités : gâteau au fromage ou à l'oignon, potage aux oignons, etc.

Gurten - paradis du skieur

Bien que Berne ne soit pas une station de sports d'hiver, elle possède, grâce au Gurten, son propre terrain de ski (à 30 mn du centre). Le soir (20 à 22 h) et pendant les week-ends, des moniteurs de l'école suisse de ski y donnent des cours (miniskis y compris). Les cours pratiques, donnés sur une rampe de tapis-brosse, est l'attraction des débutants comme des champions du ski pour l'entraînement aux sports d'hiver.

La foire suisse d'art et d'antiquité, à Berne

(A.T.S.) Berne accueille pour la dixième fois la foire suisse d'art et d'antiquités. Cette année, du 10 au 21 octobre, 36 membres de l'Association suisse des antiquaires et commerçants d'art, sous le patronage du Département fédéral de l'intérieur, du Conseil d'Etat bernois et du président de la ville de Berne, ont exposé une multitude d'œuvres d'art, d'une valeur d'environ 10 millions de francs.

Comme l'a déclaré à la presse le président de l'Association, M. Paul Fischer, de précieux objets d'art, qu'il estime à 1 ou 2 millions de francs, ont été échangés dans le cadre de la foire.

Certaines pièces ont fait le bonheur des collectionneurs les plus blasés, ou sont parties dans les musées. Mais les amateurs

aux moyens plus modestes ont trouvé eux aussi, à la foire, des objets qui sont à leur portée.

Parmi les pièces rares, il faut noter un salon de treize pièces, qui appartenait au palais d'été de Pékin dans la deuxième partie du 18^e siècle. A côté des meubles, généralement du 18^e siècle, se côtoient, dans trois des salles du musée des Beaux-Arts, tapis, bijoux, pendules, monnaies et médailles, tableaux, porcelaines, faïences, argenterie et objets archéologiques. Berne continuera-t-elle d'abriter la foire suisse d'art et d'antiquités ? D'après les explications fournies par M. Fischer, la question est encore en suspens, puisque le contrat de l'Association avec le musée de Berne vient à échéance dans deux ans. Mais d'autres villes suisses se sont déjà offertes pour accueillir les antiquaires et les marchands d'œuvres d'art. L'avenir de la foire, centre d'achat, de vente et d'orientation, ne paraît donc pas menacé.

canton des grisons

Un écrivain grison reçoit le prix de la culture

Le petit conseil (exécutif) du canton des Grisons a tenu à honorer M. Martin Schmid, ancien directeur d'école normale, pour son activité culturelle et son œuvre littéraire. Un prix de 5 000 F lui a été décerné.

C'est la première fois que le prix culturel du canton des Grisons, institué par la loi sur la promotion de la culture du 24 octobre 1965, a été attribué. L'écrivain a fêté son 80^e anniversaire.

canton de neuchâtel

Fête des vendanges

Quelque 80 000 personnes enthousiastes, du moins c'est le chiffre qui a été articulé, ont

applaudi, sous un ciel plutôt gris — en effet pour une fois le soleil n'était pas au rendez-vous à Neuchâtel — le cortège clou de toute fête des vendanges.

Après les deux journées précédentes, avec l'ouverture le vendredi au village neuchâtelois et l'élection de « Miss vendanges 1969 » en la personne de la « demoiselle du 11 » et avec, le samedi après-midi le cortège des enfants costumés, le dimanche dès 15 heures, canon tonnant, ce fut l'apothéose, autrement dit le cortège dont la magnificence grandit d'année en année.

« Euréka », le cri d'Archimède « j'ai trouvé » en était le thème.

Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements au passage des chars fleuris, des groupes costumés, des compositions humoristiques autant de visions charmantes, somptueuses et pittoresques emmenés par les nombreux corps de musique de la ville, de Suisse, et d'ailleurs, parmi lesquelles la musique municipale de Genève qui étaient encadrées, cette année, de la prestigieuse musique anglaise « the band third battalion the queen's regiment ». En même temps, la musique officielle de Neuchâtel, « La Militaire » inaugurerait son fringant uniforme historique. Il faut également citer la fanfare de Boudry dans son nouvel uniforme également, dans une présentation autre que celle des années précédentes. Et toute cette rutilante fantaisie fut entrecoupée de groupes de majorettes dont celles de Stuttgart, en costume du XVII^e siècle et en perruques poudrées. Elles étaient accompagnées de 30 musiciens de la même présentation.

C'est à Auvernier, village typiquement vigneron qu'était dévolu cette année le rôle de chanter la vigne. Il l'a fait de façon prestigieuse en présentant un groupe original. Quant à la bataille de confetti qui se dé-

clencha après le passage du premier cortège, elle n'épargna personne et au coup de l'étrier, les deux porte-paroles des invités adressèrent des remerciements chaleureux au président Jean-Pierre Porchat et à sa nombreuse équipe de cette nouvelle grande réussite. A cette occasion des diplômes d'honneur furent remis aux vignerons les plus méritants.

canton du tessin

Fête des vendanges à Lugano

Quelque 70 000 personnes ont assisté à la traditionnelle fête des vendanges de Lugano par un soleil resplendissant.

Un cortège composé d'une quinzaine de chars allégoriques, groupes folkloriques de plusieurs pays a défilé au grand plaisir des spectateurs du « Parco civico » de Lugano à Paradiso.

Parmi le public on remarquait de nombreux représentants de la Suisse alémanique venus à Lugano à bord de trains spéciaux.

Leg d'un million au Tessin

M. Guido Fornera, célibataire, décédé récemment à l'âge de 65 ans, a légué, à sa commune d'origine, Losone, une propriété de 12 000 mètres carrés d'une valeur commerciale d'un million de francs.

canton du valais

Jean-Louis Barrault « vigneron valaisan »

A la suite d'une initiative prise par « Les amis de Farinet » il sera créé au cœur du village médiéval de Saillon, près de Martigny, « la plus petite vigne d'Europe ». Celle-ci sera cadastrée et n'aura qu'une surface de 1,75 m².

Après l'examen du choix de plusieurs personnalités liées à la

vie valaisanne de cette région, c'est finalement le célèbre acteur et metteur en scène français Jean-Louis Barrault qui a été désigné pour être propriétaire de ce « vignoble ».

« La nouvelle m'enchantée et me touche. Votre geste me bouleverse », vient d'écrire Jean-Louis Barrault aux « amis de Farinet » en apprenant leur choix. J'ai trois siècles d'atavisme vigneron dans les veines, a poursuivi l'artiste français. En 1968 déjà, un certain Barrault est devenu en Bourgogne propriétaire vigneron d'un terrain dont je partage encore la propriété avec mes neveux. Dès l'âge de 5 ans, je piétinais la cuve et apprenais à tailler. De tout temps j'ai été « accroché » à la vigne ».

Le choix s'est porté sur Jean-Louis Barrault du fait que l'acteur parisien séjourna de longs mois à Saillon en 1938 où il tourna le film de « Farinet » relatant la vie aventureuse du célèbre faux-monnayeur mort tragiquement dans la région en 1880 après avoir symbolisé la liberté aux yeux de ses amis.

Lors de la signature de l'acte de vente, une plaque commémorative sera apposée à Saillon. Cette vigne sera l'unique propriété que possèdera en Suisse Jean-Louis Barrault.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Pour l'achat de la propriété du général Guisan à Pully

(A.T.S.) Le comité d'action pour l'achat de la propriété du général Guisan de « Verte Rive » s'est constitué à Pully. Il a appelé à sa présidence M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, et à sa vice-présidence MM. F. Th. Wahlen, également ancien président de la Confédération, et B. Galli, conseiller national.

Le comité d'action a adopté un plan d'organisation comprenant notamment trois groupes de travail, respectivement présidés par MM. R. Devrient, Louis Guisan

et Robert Frick, groupes de travail chargés d'étudier les problèmes financiers, les questions juridiques et la vocation de « Verte Rive ». Une commission présidée par M. E. Stettler coordonnera l'activité du comité d'action.

Le comité d'action s'est également livré à un large tour d'horizon des problèmes à examiner, notamment en ce qui concerne la vocation future de « Verte Rive ». L'élargissement du comité d'action sur le plan national a été décidé, de manière à associer à l'entreprise tous les milieux de l'opinion publique suisse.

50 000 personnes à la fête des vendanges de La Cote

(A.T.S.) La fête des vendanges de La Cote a revêtu à Morges un éclat particulier, grâce au 20^e anniversaire de cette manifestation et aussi au beau temps. On estime à plus de 50 000 personnes la foule accourue de toutes parts.

Le cortège était composé de 35 chars et de 30 groupes, conduits par 12 corps de musique, dont les fifres et tambours de la « Fasnachtgesellschaft G u n d e l i » du carnaval de Bâle, une fanfare de Bienne, celle de Niderschertli, une fanfare tessinoise et une fanfare française. On remarquait les chars somptueux des sociétés de jeunesse des villages de La Cote et des quartiers de la ville de Morges, des groupes costumés valaisans et bernois, celui du cercle espagnol de Morges et une délégation de la commune française de Vertou, qui est jumelée à celle de Morges.

M. Pierre Schumacher, chef du gouvernement vaudois, et Juste Gaillard, président du conseil de la fête, ont relevé le succès croissant de la fête des vendanges de La Cote durant ces vingt dernières années.

Fait à noter, il n'y avait pas de raisin en vente dans les rues de Morges, pour la première fois : les vignerons préfèrent cette an-

née le transformer en un vin qui s'annonce de haute qualité.

Le grand corso fleuri du dimanche avait été précédé le samedi soir d'une « ballade en musique », qui remplaçait le cortège humoristique des années passées. Des milliers de spectateurs applaudirent les fanfares et les troupes théâtrales présentes.

Le Léman, ce grand malade

(A.T.S.) Les rapports adressés à la commission internationale pour la protection des eaux du Léman restent inquiétants. Ainsi, la transparence de l'eau a encore diminué entre Rivaz et Villeneuve. L'aggravation, observée en 1966 dans 10 stations et en 1967 dans 14, l'a été en 1968 dans 24 stations sur 26.

La provision d'oxygène a baissé et le déséquilibre entre la surface et le fond du lac s'est accentué. La concentration d'oxygène au fond n'a jamais été aussi faible (4 milligrammes par litre en 1968, contre 6 en 1967) et certains spécialistes vont jusqu'à affirmer que si l'on n'a pas prochainement un hiver froid, le fond du Léman sera mort dans deux ans.

Si la concentration en nitrites et en nitrates a baissé, celle en ammoniacale a augmenté, signe d'une mauvaise autoépuration, de même que celle en phosphore.

Les examens bactériologiques indiquent une situation toujours grave au large des agglomérations de Lausanne et de Vevey-Montreux et une augmentation des bactéries sur la rive valaisanne. La présence de bactéries fécales a été observée dans 100 cas sur 100 à Ouchy, Rivaz et Vevey, dans 96 sur 100 à Evian et au Bouveret : dans 90 sur 100 à Saint-Gingolph.

L'algue qui avait coloré le lac en brun en septembre 1968 a fortement proliféré et une algue nouvelle a fait son apparition en abondance. En revanche, une autre algue, apparue en 1967 (« sang des bourguignons ») ne s'est pas manifestée en 1968.

En conclusion, les spécialistes

constatent que le milieu lacustre est de plus en plus déséquilibré et que les stations d'épuration, en dépit de leur nombre toujours plus important, n'ont pas encore provoqué le « retournement de situation » espère.

La riche production de l'édition romande

(A.T.S.) Les éditeurs romands, présidés par M. Hauser, de Boudry, ont présenté leurs projets à la presse à Romainmotier. Ils ont annoncé la parution récente ou prochaine d'ouvrages touchant les domaines les plus divers, et formant une liste de nouveautés de plus de 200 titres. Cette richesse de production témoigne de l'importance et de la valeur de l'édition romande et du rôle qu'elle joue dans le monde d'expression française. On a parlé des expositions de livres suisses à l'étranger, notamment à Nice et à Bruxelles, et de l'exposition itinérante en Tchécoslovaquie. Ce moyen de diffusion est onéreux, mais il doit être poursuivi, et il le sera jusqu'au Canada français. Une exposition internationale du livre d'art est prévue en 1971 à Lausanne.

Une quinzaine de maisons d'édition vaudoises, genevoises, neuchâteloises et fribourgeoises étaient présentes à Romainmotier, ainsi que MM. G. Matile, de Genève, président de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, et L. Boissonas, de Zurich, représentant la fondation « Pro Helvetia ».

Nestlé va installer un centre de recherches à Lausanne

(C.P.S.) Avec l'accord du Conseil communal de Lausanne, qui devra être donné lors d'une prochaine séance, un important centre de recherches de Nestlé viendra s'établir sur le territoire du chef-lieu vaudois près de Montblésson. L'implantation d'un tel centre se révèle d'autant plus importante que cinq cents personnes y travailleront au dé-

but ; puis dans des étapes ultérieures, il est prévu environ 1 000 postes de travail. En outre Afico S.A. fera dans cette réalisation des investissements évalués à plus de 50 millions de francs dans la première étape et à plus de 100 millions à la fin de la deuxième étape. C'est avec la plus grande discrétion que les pourparlers ont été engagés et sont parvenus à une solution favorable aussi bien aux intérêts de la commune que de la Société intéressée. En effet, Lausanne n'était pas la seule commune qui aurait pu répondre aux conditions posées pour la construction d'un établissement de cette importance. Afico S.A., dont le siège est à Lausanne, a pour but de prêter son assistance professionnelle à l'organisation et à l'exploitation d'affaires industrielles et commerciales, en particulier dans le domaine des produits alimentaires ou diététiques et des spécialités pharmaceutiques, notamment pour Nestlé Alimentana et ses sociétés alliées à l'étranger.

Ce nouveau centre de recherches devrait ainsi permettre de réunir en un seul point différents laboratoires dispersés actuellement en Suisse et à l'étranger ; il comprendra les services administratifs, des laboratoires de recherches, des laboratoires industriels sous forme d'usine-pilote, des locaux pour l'expérimentation biologique sur animaux, les services techniques et généraux (ateliers, cantine, salle de réunion, bibliothèque), parking pour mille voitures. Son activité comportera des études à caractère fondamental, des recherches appliquées, des mises au point de prototypes, des travaux de développement des travaux de recherches en rapport avec l'assistance technique.

Ce projet de construction engage dès lors la commune à prévoir l'urbanisation de cette région plus rapidement que prévu. Il faudra mettre sur pied des plans d'aménagement des hameaux de Vers-chez-les Blanc et de Montblésson qui pourraient

recevoir le moment venu une population de 10 à 15 000 habitants.

Pour permettre ainsi à Nestlé de s'installer sur le territoire communal, la Municipalité a dû renoncer à sa manière habituelle de procéder qui consistait à octroyer un droit de superficie ; en raison du caractère exceptionnel de cette entreprise, et de l'intérêt qu'elle présente pour l'économie lausannoise, elle a estimé pouvoir vendre des terrains. C'est pourquoi dans le préavis adressé aux conseillers communaux, il est prévu de vendre dans la région de Montblésson — Vers Chez-les-Blanc de 104 895 m² pour le prix de 2 622 378 F.

La Bible est « descendue dans la rue »

Pour rendre la Bible plus attrayante et la mettre à la portée de tous, un groupe d'édition vient de publier l'ancien et le nouveau testament sous la forme d'un cahier illustre, de caractère œcuménique, vendu depuis peu dans les kiosques de France et de Suisse romande.

Traduite du latin et réécrite en français d'après le texte de Saint-Jérôme (La Vulgate), cette Bible est l'œuvre de l'historien André Frossart. Des théologiens, des archéologues et des iconographes adjoindront à ce cahier un « Journal de la Bible » pour donner aux profanes les explications qui leur manquent.

Mort de l'écrivain Samuel Chevallier, le père du « Quart d'heure vaudois »

(A.T.S.) Le journaliste, écrivain, auteur dramatique et radiophonique Samuel Chevallier est mort subitement au Mont-sur-Lausanne, à l'âge de 63 ans. Avec lui disparaît une personnalité à la fois originale et non conformiste, mais aussi profondément vaudoise. De otus les

hommes de lettres vaudois, Samuel Chevallier était peut-être celui qui avait senti le plus authentiquement l'âme de son petit pays et de ses habitants.

Samuel Chevallier était en particulier l'auteur du « Quart d'heure vaudois », la célèbre émission de la radio « La famille Durambois », « Simple police », « Villa ça me suffit », et à la télévision « P'tit Lou ». sbsnjs 1.0»p

Pour le théâtre, Samuel Chevallier avait écrit « Le Silence de la Terre » (joué au théâtre du Jorat), « Carroussel sans musique » et de nombreuses adaptations, dont une de « L'Incendie » d'Edouard Rod. Il siégea au comité de la société romande des auteurs dramatiques.

Journaliste, il collabora à la « Nouvelle Revue de Lausanne », avec des « Propos naïfs » très remarqués et une chronique théâtrale qui dura vingt ans. Il envoyait aussi régulièrement des articles à « La Suisse » de Genève. Il fut membre du conseil d'ordre professionnel de la presse vaudoise.

Ecrivain, Samuel Chevallier laisse deux romans, « Le fils à la campet » et « Rêve à ciel ouvert », ainsi que « Lausanne en zig-zag », « Les Vaudois » et « Le Canton de Vaud ».

En 1954, il avait lancé une initiative fédérale pour la réduction des dépenses militaires au profit d'œuvres sociales, humanitaires et culturelles, initiative qui fut reprise en 1956 sous le nom d'« œuf de colombe », puis retirée.

Rances, Samuel Chevallier était né le 14 mai 1906 à Grandevent-sur-Grandson. Il suivit le collège d'Orbe, le gymnase de Lausanne, les Universités de Lausanne, Heidelberg et Bologne, et obtint un doctorat en droit. Avant de se consacrer aux lettres et au théâtre, il fut secrétaire municipal de Lausanne de 1943 à 1946 et secrétaire de l'Union des communes vaudoises.

canton de zurich

Le savant atomiste Paul Scherrer est mort à Zurich

(A.T.S.) A Zurich, vient de mourir, à l'âge de 79 ans, le célèbre savant atomiste Paul Scherrer. Le défunt avait étudié aux Universités de Gottinge, Paris et Koenigsberg avant d'obtenir le grade de docteur à l'Université de Gottinge en 1916. Après avoir été privat-docent à Gottinge, Paul Scherrer fut nommé professeur de physique à l'école polytechnique fédérale de Zurich — Institut de physique. En 1960, il prit sa retraite. Il était président de la commission suisse pour la science atomique, membre de la société suisse de physique, membre d'honneur de la « Royal institution » à Londres, membre des sociétés de physique des Etats-Unis et d'Espagne ainsi que d'autres sociétés. Les Universités de Zurich, Toulouse, Louvain, Genève, Athènes et Fribourg en Brisgau, ainsi que l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, lui avaient conféré le titre de docteur honoris causa. Enfin, il était Lauréat du prix Marcel Benoist.

C'est à lui que l'Ecole polytechnique fédérale dut le privilège d'avoir pu disposer d'un des premiers cyclotrons d'Europe. Il obtint des résultats remarquables dans les mesures d'absorption et dans la spectroscopie des rayons bêta. Il découvrit également un effet photo-électrique nucléaire dans les noyaux lourds. Il fit des expériences sur les neutrons. En 1946, le Conseil fédéral le mit à la tête de la commission d'étude suisse pour l'énergie atomique, qui a joué, jusqu'en 1958, un rôle important dans la promotion et la coordination de la recherche nucléaire dans les universités. Il contribua à la création du Cern, à Genève, et à celle de « Reactor, s.s. », centre suisse de recherche sur les réacteurs.